

# La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°74 - Mars 2023



L'UNC du Finistère adresse ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis de :

- ♦ l'Adjudant **Julien Klepandy**, sapeur-pompier professionnel de l'Hérault, décédé le 7 février 2023. Il était âgé de 45 ans.
- ♦ Le **Sergent-chef Flavien Godicheau**, sapeur-pompier volontaire du Maine-et-Loire, et sapeur-pompier de Paris, décédé le 18 février lors d'un accident de moto. Il était âgé de 26 ans.



L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les **policiers, gendarmes, pompiers** victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- les **militaires français engagés** dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

## Les infos de l'UNC29

### Assemblée générale statutaire 2023

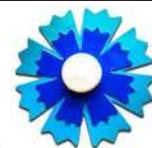
L'Assemblée Générale statutaire de l'UNC du Finistère se déroulera le samedi 22 avril 2023 à la salle Arthémuse de Briec.

La convocation sera adressée aux présidents des UNC lors de la première quinzaine du mois de mars 2023.

En attendant, nous vous pouvons vous informer de la présence de Mr Hervé Longuet, président national de l'UNC, à cette réunion (s'il n'y a pas d'imprévu bien entendu).



### Le Bleuet de France



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Œuvre nationale du Bleuet de France est doté d'un statut juridique à même de répondre aux enjeux de la solidarité envers les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et les victimes d'actes de terrorisme.

À ce titre, le Bleuet de France devient un fonds de dotation, et l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) n'en assure plus la gestion exclusive.

Ce changement a été initié par l'ONaCVG pour impulser un nouvel élan au Bleuet de France, renforcer sa notoriété, et lui permettre de devenir une œuvre caritative à part entière.

L'ONaCVG fait néanmoins partie des membres fondateurs de ce fonds, aux côtés du ministère des Armées, de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, de la Fédération Nationale André Maginot, de l'Association des mutilés de guerre des yeux et des oreilles, et de l'Union Fédérale.

Pour poursuivre les traditionnelles collectes, les associations sont invitées à prendre contact directement avec le fonds de dotation du Bleuet de France :

Bleuet de France - 20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris

contact@bleuetdefrance.fr - <https://bleuetdefrance.fr/>

Le service départemental de l'ONaCVG du Finistère n'est désormais plus habilité à assurer le suivi des collectes, ou l'encaissement des dons. Il tient à remercier pour les adhérents et les UNC pour leur engagement durant les années passées au profit de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

# Les assemblées générales locales

## UNC de la presqu'île de Crozon

L'assemblée Générale ordinaire de l'UNC de la presqu'île de Crozon s'est tenue le samedi 18 février 2023, en présence de madame Dominique Guillois, adjointe au maire de Crozon.

Christian Kerboul, président, a présenté le rapport moral. Le rapport d'activités présenté par Bernard Daulin, secrétaire, et le rapport financier exposé par Henri Przymrozek, trésorier, aux membres de l'association, ont été adoptés à l'unanimité, tout comme celui du vérificateur aux comptes, Patrick Renouard qui a donné quitus au trésorier pour la bonne tenue des comptes.



L'issue des différents votes, les comptes de l'association ont été validés et le bureau reconduit, par les adhérents présents en nombre dans la salle de la maison du temps libre mise à leur disposition par la mairie.

L'année 2023 sera marquée par la poursuite du cycle mémoriel consacré au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la seconde guerre mondiale, mais également 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre de Corée (Hôpital-Camfrout. L'anniversaire du dramatique attentat mené contre les troupes françaises au Liban le 23 octobre 1983 sera l'occasion de rendre hommage aux soldats français tombés au cours des Opex menées par la France depuis 1963. Cette année, ce sera à Carhaix-Plouguer pour commémorer 2 finistériens décédés lors de l'attentat du Drakkar, le Sergent Ollivier de Landivisiau et le Parachutiste Corvellec de Carhaix-

Plouguer.

Après avoir clôturé cette assemblée, le mérite UNC bronze a été remis à Eliane Bernard et Jacques Cossarutto ; la croix du djebel bronze à Roger Leroux. Ensuite les adhérents se sont retrouvés autour d'un repas, contents de se retrouver après une période difficile.

## UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Dimanche 05 février, s'est déroulée l'assemblée générale de l'UNC Guipavas, présidée par François Urbide.

Un passage en Assemblée Générale Extraordinaire a été rendu nécessaire pour valider l'absorption de l'UNC Le Relecq-Kerhuon, suite à sa dissolution actée le 15 janvier. Adoptée à l'unanimité cette résolution entraîne le changement de nom de notre association qui se nomme maintenant UNC Guipavas/Le Relecq-Kerhuon.



Désormais, notre association est forte de 229 membres en ce début d'année.

Tous les rapports d'activités ont été adoptés.

À l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration a été reconduit. Il a également acté l'arrivée de Roger Le Coz, représentant les adhérents du Relecq-Kerhuon. Il aura en charge les relations de notre association avec la mairie du Relecq-Kerhuon.

Lundi 6 février, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le Bureau :

**Président : François Urbide**

**Vice-présidents : Pierre Grandjean et Roger Le Coz**

**Trésorier : Richard Wickersheimer**

**Secrétaire : Serge Beyou**

**Secrétaire adjointe : Annick Billon-Moal**

*De gauche à droite : R. Le Coz, F. Urbide, P. Grandjean,  
R. Wickersheimer, A. Billon-Moal et S. Beyou*



## UNC de Landerneau

L'Union Nationale des Combattants de Landerneau a tenu samedi 21 janvier son assemblée générale à la Résidence Domitys - Fleur de Lin sous la présidence de Patrice L'Her, en présence de Mme Melchior, députée et d'une trentaine d'adhérents.

Malgré 5 nouvelles adhésions, l'association perd des adhérents et compte actuellement 54 membres.

Patrice L'Her a invité la génération de feu qui se rend en OPEX à rejoindre les rangs car les adhérents sont de plus en plus âgés.

Le bureau de l'association reste inchangé.

L'assemblée générale s'est achevée par le partage d'une galette des Rois.

*De gauche à droite, Jean-Pierre Louis, trésorier, Patrice L'Her, président, Gaëlle Quéré, secrétaire et Jean-Jacques Boniz, correspondant défense.*



## UNC de Landivisiau

L'Assemblée Générale de l'UNC s'est déroulée le dimanche 29 janvier salle des Capucins. En présence de madame Laurence Claisse, maire, et de monsieur Yves Le Lann, délégué du secteur, le président Alain Chagniot a ouvert la cession et fait observer une minute de silence en hommage à nos camarades disparus en 2022 dans les différents conflits ou décédés en service. Il y a associé nos adhérents absents ou empêchés par des ennuis de santé. Un rappel a été fait sur l'importance des porte-drapeaux pour leur rôle essentiel lors des cérémonies patriotiques et commémoratives. L'ordre du jour a appelé les membres à se prononcer sur la modification de l'intitulé de l'association, l'approbation des nouveaux statuts et l'élection des membres du bureau de gestion et du conseil d'administration. Le trésorier a exposé le bilan financier qui a été voté à l'unanimité et annoncé le prochain concours de pétanque ainsi que la possibilité de se joindre aux autres associations pour une sortie récréative. Y. Le Lann a donné quelques précisions sur le changement de statuts. Mme le maire a remercié la section pour sa fidèle participation aux cérémonies patriotiques et son implication dans le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations. Pour clore l'AG une remise de décorations s'est déroulée avant le pot de l'amitié et le traditionnel repas :

- la Croix du Djébel échelon argent à Robert Guillou
- le Mérite UNC échelon argent à Jean René Picart, Philippe Blondel et Yvan Le Roy
- le Mérite UNC échelon bronze à Yves Berthou.



## **UNC de Plonéour-Lanvern**

### **L'UNC s'inquiète pour ses effectifs**

L'assemblée Générale de l'UNC de Plonéour-Lanvern a eu lieu, samedi 11 février en Mairie. ; Claude Kerdranvat, président, a fait respecter une minute de silence en hommage aux deux membres disparus depuis l'année dernière : Daniel Larzul et Alain Cochou, et les morts pour la France de toutes époques.

Puis il a ouvert une assemblée extraordinaire pour adopter les nouveaux statuts qui, après lecture, ont été adoptés à l'unanimité. L'assemblée ordinaire a pu alors avoir lieu. Le secrétaire et trésorier, Jean-Michel Jézéquela fait lecture du rapport moral.

L'association a participé aux cérémonies patriotiques du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre 2022, plus la présentation aux drapeaux de l'école de gendarmerie de Châteaulin qui s'est déroulée à Plonéour-Lanvern en décembre dernier.

Cette année, un repas à emporter est prévu à l'automne. Le bilan financier est à l'équilibre, mais le président constate une baisse des effectifs (9 adhérents à ce jour) et en appelle à toutes les personnes qui souhaitent aider au devoir de mémoire à nous rejoindre.

Nul besoin d'avoir une carte du combattant, le fait d'avoir fait une période militaire suffit, ou simplement être membre associé. Contact: [uncploneour@yahoo.com](mailto:uncploneour@yahoo.com)



## **UNC de Plouédern**

### **Charles DOUCHY nommé président honoraire.**

Le samedi 10 décembre 2022, les membres de l'Union nationale des combattants se sont réunis en assemblée générale à la salle Orion en présence de 29 adhérents.

Après le mot de bienvenue, le président Yvon Marzin a salué tout particulièrement la présence du maire Bernard Goalec, du délégué du secteur de l'Elorn Yves Le Lann, du président de l'UNC du Tréhou-Saint-Éloy René Delaunay, et fait observé une minute de silence en mémoire des camarades décédés en cours d'année : Joseph Roussel en février, Jean Bléas en avril, Jacques Hamon, ancien membre de l'association, en août.

L'association compte 49 adhérents dont 10 veuves. Au cours de son rapport moral, le président a souligné une légère baisse des effectifs, fait part des mesures concernant le bénéfice de la demi-part fiscale au conjoint survivant, évoqué l'action sociale de l'UNC, le recrutement des OPEX et la communication.

Il a ensuite dressé le bilan de l'année écoulée, salué la fidélité et la disponibilité des porte-drapeaux Ambroise Ollivier et Thierry Bernard de leur présence à toutes les cérémonies patriotiques locales, départementales et conclu son rapport par le repas annuel organisé le 11 novembre qui a réuni 36 participants à l'espace Steredenn dans une ambiance très conviviale.

Après le rapport financier approuvé à l'unanimité, le tiers sortant a enregistré la réélection de Thierry Bernard, Gérard Ollivier, Ambroise Ollivier. Les membres présents ont ensuite validé la cooptation de Marie-Françoise Dantec et la nomination de Charles Douchy président honoraire pour son action en tant qu'ancien président et secrétaire de 2005 à 2013. Cette distinction a été votée à l'unanimité.

La composition du bureau : Président : Yvon Marzin - Vice-président : Joseph Abalain - Secrétaire : Georges Guillou - Secrétaire adjoint : Gérard Ollivier - Trésorier : Thierry Bernard - Trésorier adjoint : Jacques Le Bian

## **UNC de Plouvien**

L'assemblée générale de l'UNC Plouvien a eu lieu le samedi 4 février 2023 en présence d'un représentant de la mairie, Martial Congar, Adjoint à l'animation, Enfance et Jeunesse, et du responsable de secteur François Sévin. Le président, Lucien Roudaut, a fait respecter une minute de silence pour honorer les camarades disparus de 2022. Le rapport moral a été l'occasion de revenir sur les différentes cérémonies qui ont amenées nos drapeaux à sortir de nombreuses fois, les décorations remises, le décès de quatre de nos anciens combattants et des plaques déposées sur leurs tombes. Puis ce fut le moment



du bilan financier qui montre que les recettes et les dépenses s'équilibrent. Les bilans ont été approuvés à l'unanimité. À ce jour la section compte 34 cotisants : 19 anciens combattants (18 AFN et 1 OPEX), un soldat de France et 14 veuves d'anciens combattants. Le responsable de secteur, François Sévin, a pris la parole afin d'évoquer la journée AFN qui aura lieu à Pleyben le 5 décembre 2023, les aides sociales, la demi-part fiscale des veuves, l'augmentation d'environ 3,5% du point d'indice pour les Pension Militaire d'Invalidité (PMI) et les retraites du Combattant. Martial Congar s'est adressé à l'assemblée pour rappeler que l'UNC Plouvien pouvait compter sur la mairie pour l'accompagner et l'aider autant que faire se peut. La transmission et le devoir de mémoire ont été évoqués. Le président Lucien Roudaut en a profité pour remercier publiquement la mairie pour son investissement. Yannick Vrignon a rejoint le conseil d'administration.



## **La vie des locales**

### **UNC de Ploudalmézeau Portsall**

#### **Les anciens combattants ont célébré leurs aînés à Ploudalmézeau**

La traditionnelle visite des Aînés(ées) par les associations patriotiques de Ploudalmézeau, Portsall et Landunvez a eu lieu le mardi 10 janvier 2023 à la maison de retraite Alexis Julien à Ploudalmézeau.

L'année dernière, en raison de la pandémie de Covid, seul un passage dans les chambres des résidents avait pu se faire. Cette année nous avons pu partager en toute convivialité un goûter organisé par l'équipe d'animation.

Joseph Cloatre, Georges Courageot, Gilles Macé, certaines épouses, des veuves et bien d'autres qui comptent parmi eux, dont Roger Kerbérènes, Président d'honneur de l'UNC de Ploudalmézeau, ont reçu des cadeaux de la part des Présidents des officiers marins de Ploudalmézeau et de Portsall Landunvez Michel Eozéno et Joseph Le Meur, et du Président de l'UNC de Ploudalmézeau Paul Wallner. Nos Anciens ont pu lancer la chansonnette pour le plaisir de tous et avoir des échanges cordiaux avec l'assemblée présente.



## UNC de Lanildut

### Hommage à un marin britannique

Le vendredi 3 février 2023 cela fait 80 ans qu'un marin britannique, le **Lieutenant Andrew Jervis Hawkins** est inhumé dans notre cimetière. L'UNC de Lanildut a souhaité lui rendre hommage pour son implication dans la lutte contre le nazisme et pour la sauvegarde de notre liberté.

La cérémonie commence dans la cours de l'école des Rives de l'Idut par un défilé mené par le bagad Sonerien An Tevenn de Porspoder, suivi par les dix-sept porte drapeaux des associations patriotiques environnantes.



Les enfants des CM1, CM2 et leurs enseignantes suivent les drapeaux. Des enfants portent une gerbe de fleurs offerte par l'association Aux Marins et une gerbe de coquelicots offerte par la Royal British Légion représentée par Jean-Michel Crewe.

Suivent les personnalités parmi lesquelles se trouvent Didier Le Gac, député de la circonscription, Jean-Noël Briant, maire de Lanildut et de nombreux autres maires et élus locaux et des communes voisines.

La population locale venue en nombre ferme la marche.

Après une cérémonie classique au monument aux morts avec la levée des couleurs et le dépôt de gerbe effectué par l'amiral René Stéphan et Monsieur Le Maire de Lanildut, deux élues dévoilent un portrait du Lieutenant Andrew Jervis Hawkins, offert par la l'association Aux Marins, sous le regard des enfants de l'école.

Nous nous sommes, ensuite, dirigés, toujours précédé du bagad Sonerien An Tevenn, vers la tombe du Lieutenant.

Ce jeune officier de la marine britannique rejoignait le porte-avion « HMS Formidable » à Gibraltar le 19 décembre 1942. Il était à bord d'un bimoteur Harrow de la Royal Air Force qui avait décollé de la base de Portreath en Cornouailles à 2h15.

L'avion n'est jamais arrivé à destination.



Il s'est abîmé en mer pour une raison inconnue. Le lieutenant Hawkins, 21 ans, dont le corps est découvert le 31 janvier 1943 à Port Blanc, est inhumé le 3 février dans le petit cimetière marin de Lanildut dans le Finistère.

Sur place les porte-drapeaux entourent la tombe sur laquelle des enfants déposent le portrait du Lieutenant Hawkins, la gerbe de coquelicots et des petits drapeaux britanniques.

Après la sonnerie aux morts les enfants entonnent le « God Save the King ». Ils sont chaleureusement applaudis par tous ceux qui assistent à la cérémonie.

Après une aubade interprétée par Sonerien An Tevenn nous sommes reparti en défilé jusqu'à l'Espace Henri Queffelec pour écouter les interventions des autorités.

Les enfants ont reçu quelques souvenirs et médailles remises par l'association Aux Marins et Jean-Michel Crewe de la Royal British Légion.

La directrice a quant à elle reçu un bouquet de fleur offert par l'UNC de Lanildut et un diplôme offert par Eric Masson au nom de l'UNC du Finistère en remerciement dans son implication dans cette journée du souvenir.

Cette superbe cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité où chacun a pu exprimer son intérêt pour cette matinée en la mémoire d'un soldat allié qui partait combattre l'obscurantisme et qui repose chez nous depuis 80 ans.

## UNC de Locmaria-Plouzané

### Cérémonie de la Sainte-Geneviève



Vendredi 27 janvier s'est tenue, sur la commune de Locmaria-Plouzané, la cérémonie en l'honneur de Sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie nationale. L'UNC locale et ses adhérents y étaient conviés. Quatre portedrapeaux UNC étaient présents sur les rangs.

La cérémonie a commencé par une messe, suivie par un dépôt de gerbes et d'un pot à Ti Lanvenec. Pour finir la journée un repas était servi au Grill de Locmaria. Un peu plus de 200 personnes présentes.



## UNC de Plabennec

### L'UNC Plabennec remercie ses bénévoles



Le dernier samedi de janvier, l'UNC Plabennec a réuni ses bénévoles pour une galette des Rois. Il est difficile de coopter et de fidéliser les bénévoles au sein de toute association et à l'UNC Plabennec les bonnes volontés sont aussi les bienvenues.

Il en faut au Conseil d'Administration, chez les portedrapeaux, pour l'entretien des monuments et stèles ainsi que dans l'organisation des cérémonies, des réunions protocolaires ou de détente sans oublier les aides et visites aux membres essouffés.

Dans ce groupe de volontaires, chacun connaît son rôle mais également ses limites, et au fur et à mesure des départs il est réconfortant de voir de nouvelles têtes arriver.

Ce samedi après-midi cette grande famille de bénévoles s'est retrouvée avec leurs conjoints pour se

détendre avant de repenser aux tâches qui les attendent au fur et à mesure du calendrier qui devrait débiter par l'organisation d'un thé dansant avant la préparation du 8 mai.

## UNC de Ploudaniel

**Bernard AUJOLET, Président d'honneur de l'UNC de Ploudaniel**

Le Conseil d'Administration de l'UNC Ploudaniel s'est réuni pour la préparation des fêtes patriotiques de 2023 : 8 mai, 18 juin à la stèle de Kerbiket et du 11 novembre.

Lors de cette réunion, le Général Bernard Aujoulet a été élevé à la fonction de Président d'honneur pour les services rendus à l'association.

Pour mémoire, Bernard Aujoulet a exercé les fonctions de président du secteur 6 puis de Président des l'UNC de Ploudaniel avant de confier son mandat à Jean-Pierre Pères en 2019.

Élu à l'unanimité, le Général a été chaudement applaudi par l'assistance après sa nomination.



## UNC de la presqu'île de Crozon



### **Présentation au drapeau**

Le jeudi 9 février 2023, la 119<sup>ème</sup> promotion d'élèves-gendarmes de Châteaulin était présentée au drapeau de leur école. Elle se compose de 117 élèves appartenant à la 7<sup>ème</sup> compagnie.

Le mémorial de la guerre d'Indochine et de Corée de l'Hôpital-Camfrout a été un magnifique écrin à cette cérémonie hautement symbolique. Arrivés tôt, les élèves ont pu découvrir le mémorial et accroître leurs connaissances sur cette guerre oubliée.

La présence d'un grand nombre de porte-drapeaux a réhaussé cette cérémonie et permis un échange entre les générations.

Un défilé, drapeau en tête et en chantant, a conduit la compagnie à la salle municipale pour les discours traditionnels et le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cette cérémonie, présidée par le général Devy, commandant l'école de gendarmerie de Châteaulin, marque la fin de la période d'instruction "kaki". Les élèves entament la partie dite "bleue" consacrée aux bases du métier de gendarme.

La guerre d'Indochine sera le fil rouge de cette promotion qui a choisi pour parrain, le garde Le Borgne, gendarme mort pour la France en Indochine. Un hommage lui sera rendu devant le monument aux morts de Ploudalmézeau où il résidait et où son nom est inscrit.

L'aide de monsieur le maire et les liens entre les membres de l'UNC ont permis de faciliter la réalisation de cette cérémonie.

Je pense à Alain, conseiller défense de l'Hôpital-Camfrout, Charles du mémorial, et Christian, président de l'UNC Crozon qui m'a ouvert son carnet d'adresse.

*Capitaine Abian, commandant la 7<sup>ème</sup> compagnie  
et membre de l'UNC Crozon.*



## La Forest Landerneau

### **Devoir de mémoire au Fessiou**

Le samedi 4 février une cérémonie s'est déroulée au Fessiou, a proximité de l'étang noir, en l'honneur de trois résistants francs-tireurs partisans, membres du groupe Giloux, (Frantz Marcel Boucher, 19 ans – Guy Raoul, 24 ans – André Garrec, 21 ans) qui ont été tués le 4 février 1944, par une patrouille allemande qui tentait de les arrêter au lieu-dit Fessiou en La Forest Landerneau.

La cérémonie, organisée par l'UNC Forestoise, avec le concours du Souvenir Français, s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse ainsi que de Mme Nadège Havet, Sénatrice du Finistère, de M. Sylvain Le Berre, Directeur de l'ONaCVG du Finistère, des Maires des communes de La Forest-Landerneau, Guipavas, St-Divy, St-Thonan et Landerneau, des Présidents et porte-drapeaux de l'UNC de ces communes, ainsi que Gaëlle Quéré, porte-drapeau du Souvenir Français.

Jean-Paul Page, du Souvenir Français, a rappelé les circonstances tragiques qui conduisirent ces trois résistants au sacrifice suprême. Mme Havet et M. David Roulleaux, Maire de La Forest Landerneau, ont dans leurs allocutions rappelés l'importance du Devoir de Mémoire. Claude Bail, Président de l'UNC Forestoise, représentant Marc Thyssen, Président de l'UNC du Finistère, a remercié l'ensemble des participants et les délégations des UNC présentes ainsi que les porte-drapeaux.



## UNC de Plouarzel-Ploumoguier

### **Concours de belote et de dominos**

Les traditionnels concours de belote et de dominos, organisés par l'UNC locale, ont eu lieu dans la salle Océane de Ploumoguier le samedi 25 février 2023.

Cette année, Paule et Robert de Lampaul-Plouarzel ont remporté le concours de belote qui a réuni 24 équipes ; Marie-Renée et Thérèse de Saint-Renan celui de dominos auquel 11 équipes ont participé.



L'ambiance était excellente et, dans quelques mois à Plouarzel, nous nous retrouverons pour un nouvel après-midi de jeux.

## **Nos amis disparus**

**UNC du Grand Brest** : Armand Le Sommier, 91 ans, Soldat de France - **UNC de Cléder** : Yves Milin, ancien trésorier de l'association AFN ; Jean-Yves Rolland ; Lucien Berthevas, doyen de l'association - **UNC de Kerlouan** : Gérard Placet, 86 ans, AFN, décédé le 14 décembre 2022 - **UNC de Mellac** : André Gouzien, 83 ans, AFN, décédé le 8 février 2023 - **UNC de Moëlan-sur-Mer** : Gérard Breuilles, AFN ; Joseph Capitaine, Indochine ; Alexandre Halle, AFN ; René Laumenerch, AFN ; Marcel Le Bloa, AFN ; Pierre Le Bloa, AFN ; Marcel Le Porz, AFN ; Claude Moreau, AFN ; Marie-Louise Scourzic, veuve - **UNC de Plouarzel-Ploumoguier** : Joseph Lamour, 87 ans, AFN - **UNC de Ploudalmézeau Portsall** : Marie-Anne Copy, veuve - **UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau** : Guillaume Cadour, 85 ans, AFN, décédé le 20 janvier 2023 ; François Tanguy, AFN, décédé le 17 février 2023

## UNC de Plabennec

### **Nécrologie : Pierre Roumeur**

Depuis 1968 Pierre Roumeur faisait partie du Conseil d'administration (CA) de l'UNC en tant que Président des Coloniaux. Intégré au CA en 1969, il devient trésorier en 1975 où son travail est reconnu excellent si on s'en remet aux comptes-rendus des assemblées générales pour le maintien de sa réserve financière. En 1998 il passe trésorier adjoint avant de quitter le CA en 2008 après **45 ans de présence dont 22 de trésorier**. En novembre 2003, il est décoré de la médaille de reconnaissance de la nation avec agrafe Indochine et Afrique du Nord. En remerciement de son implication dans les instances de l'UNC locale, il reçoit le 8 mai 1975, la médaille du mérite UNC Bronze puis Argent en 1993 et Vermeil en 1999. Dans la même suite de reconnaissance des services rendus il est décoré de la médaille du Djébel bronze le 11 novembre 1975 et argent le 8 mai 1993. Le 8 mai 2017, il est élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur et il était spécifié : 3 ans en Indochine, 3 ans en Algérie, 4 titres de guerre pour fait d'armes et la Médaille Militaire. Une vie bien remplie au service de la nation et de l'UNC de Plabennec.



**Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.**

## **Infos diverses**

### **Le barème kilométrique des bénévoles**



**Le bénévole d'une association peut déduire ses frais kilométriques selon un barème bien défini.**

Ces frais kilométriques doivent être dépensés dans l'exercice de l'activité associative du bénévole et permet une réduction d'impôt sur le revenu liés aux dons. Seuls les frais dûment justifiés y ouvrent droit. Toutefois, il est admis que les frais de véhicule, dont le bénévole est propriétaire, soient évalués en forfaits en fonction d'un barème kilométrique, sous réserve de justificatifs.

Jusqu'à la déclaration de revenus 2023 (pour les dépenses réalisées en 2022), un barème kilométrique spécifique pour les bénévoles existait. Désormais, l'Article 200 du code général des impôts (CGI) prévoit que ces frais soient évalués sur le barème kilométrique des salariés. Cette mesure s'applique donc à compter des revenus perçus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et déclarés par le bénévole en 2023.

#### **Quelles sont les conditions de déductions des frais de bénévoles ?**

- ◆ L'association doit tout d'abord répondre aux conditions définies par l'article 200 du CGI, à savoir, avoir pour objet l'un de ceux énumérés dans l'article et être d'intérêt général. L'activité de l'association ne doit donc pas être lucrative, sa gestion doit être désintéressée et elle ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint d'adhérents.
- ◆ Les frais doivent être engagés dans le cadre de l'activité bénévole.
- ◆ Le contribuable doit renoncer au remboursement de ses frais par l'association qui doit conserver les pièces justificatives des frais engagés par le bénévole.

#### **Barème kilométrique**

Puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 à 20 000 km
3 cv et moins	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007
4 cv	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262
5 cv	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320
6 cv	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382
7 cv	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435

## Le taux de la CSG en 2023

**Certains retraités fiscalement domiciliés en France seront soumis à la Contribution sociale généralisée (CSG) en 2023.** Le revenu fiscal de référence est revalorisé de 1,6 % en 2023 en fonction du nombre de parts au foyer. Avec le nombre de parts du foyer, il détermine le taux de CSG qui sera appliqué aux revenus des retraités.

La contribution sociale généralisée (CSG), la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) et la contribution de solidarité pour l'autonomie (Casa) s'appliquent aux pensions de retraite.

Il existe quatre taux de CSG :

- Taux zéro (exonération) ;
- Taux réduit (3,8 %) ;
- Taux médian (6,6 %) ;
- Taux normal (8,3 %).

Le taux de la CSG prélevé sur les pensions est fixé en fonction du revenu fiscal de référence (mentionné sur la première page de la feuille d'imposition), croisé avec le nombre de parts du foyer. Ce revenu fiscal de référence peut être majoré de quarts ou de demi-parts, si le foyer a des personnes à charge et en fonction de la situation de ces dernières.

Il est actualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des prix hors tabac constatée pour l'année n-2. Le barème applicable en 2023 est augmenté de 1,6 % conformément à l'évolution des prix à la consommation, hors tabac, constatée en 2021, selon la circulaire de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse du 19 décembre 2022 et la lettre ministérielle du 12 décembre 2022.

### Taux selon le revenu fiscal de référence 2021 du foyer

Quotient familial	Revenu fiscal de référence			
	Taux zéro	Taux réduit	Taux médian	Taux normal
1 part	< à 11 614 €	De 11 614 € à 15 183 €	De 15 183 € à 23 564 €	> à 23 564 €
1,25 part	< à 13 165 €	De 13 165 € à 17 210 €	De 17 210 € à 26 709 €	> à 26 709 €
1,5 part	< à 14 715 €	De 14 715 € à 19 237 €	De 19 237 € à 29 854 €	> à 29 854 €
1,75 part	< à 16 266 €	De 16 266 € à 21 264 €	De 21 264 € à 32 999 €	> à 32 999 €
2 parts	< à 17 816 €	De 17 816 € à 23 291 €	De 23 291 € à 36 144 €	> à 36 144 €
2,25 parts	< à 19 367 €	De 19 367 € à 25 318 €	De 25 318 € à 39 289 €	> à 39 289 €
2,5 parts	< à 20 917 €	De 20 917 € à 27 345 €	De 27 345 € à 42 434 €	> à 42 434 €
2,75 parts	< à 22 468 €	De 22 468 € à 29 372 €	De 29 372 € à 45 579 €	> à 45 579 €
3 parts	< à 24 018 €	De 24 018 € à 31 399 €	De 31 399 € à 48 724 €	> à 48 724 €
Quart de part suppl.	1 551 €	1 551 €	2 027 €	3 145 €
Demi-part suppl.	3 101 €	3 101 €	4 054 €	6 290 €

À noter qu'une évolution à la hausse ou à la baisse du montant de la pension complémentaire Agirc-Arreo pourrait être constatée au mois de mars 2023. Ce changement s'explique par la prise en compte du nouveau taux de CSG.

# Le coin des Twittos

**Gendarmerie du Finistère**  
@Gendarmerie\_029

⚠️ #Cybersécurité  
Ceci est une arnaque

Une campagne de SMS frauduleux en cours mentionne un retard de paiement pour une amende et essaye de récupérer vos données personnelles et/ou bancaires.

❌ Ne cliquez pas ! Il s'agit d'une tentative d'escroquerie.

## ATTENTION ARNAQUE

**Arnaque SMS en cours**

Ne répondez pas  
Ne cliquez pas sur le lien  
Signalez le SMS au 33 700

Un seul site pour régler vos contraventions :  
<https://www.amendes.gouv.fr/>

**Info ANTAI :**

Vous avez un retard de paiement de 63,20€, dossier référence 201023099.

Consulter mon dossier d'infraction via : <https://antai-smendes.gouv.org/>

@Gendarmerie029

5:13 PM · 13 févr. 2023 · 2 569 vues

**Bleuet de France** @BleuetFrance · 13h

2023 : Le Bleuet de France se dote de son propre site internet et poursuit ses deux missions originelles :

- ◆ faire davantage connaître et porter le Bleuet
- ◆ soutenir les victimes directes et indirectes des conflits armés et des actes terroristes

#jeportelebleuet #jedonneaubleuet



LE BLEUET DE FRANCE

lance son nouveau site  
[bleuetdefrance.fr](http://bleuetdefrance.fr)

**Gendarmerie du Finistère**  
@Gendarmerie\_029

Du côté de Crozon...  
Un petit coucou de l'hélicoptère bleu de la section aérienne 🇫🇷



SAG 35 by B

9:04 PM · 15 févr. 2023 · 3 816 vues

**Paroles de Combattants de la Libération**  
@paroles\_la

Une infirmière et ses filles. Lesquelles s'habituent à ces visiteurs qui s'obstinent à appeler leur mère Pauline... En fait des juifs, des résistants qu'elle aide à fuir. Jusqu'à ce que, traquée, son tour vienne. Mais elle reviendra avec le maquis libérer Montpellier! Simone Demangel



6:15 PM · 1 févr. 2023 · 71,4 k vues

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles, vos annonces, vos textes, vos poèmes, vos souvenirs, vos recettes... pour la prochaine édition, **ceci avant le 27 mars 2023 !**



**Union Nationale des Combattants du Finistère**  
8 rue du Rempart - 29200 Brest  
☎️ 02.98.05.60.21 – ✉️ [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)  
<http://www.unc29.fr>

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

📍 unc.29





**Horaires du Siège au public**  
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30  
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00